

Préparation à l'AIPR

↳ Encadrants

Public :

- Salariés de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

Prérequis : Les stagiaires doivent avoir les connaissances générales de cette thématique de formation.

Durée : 2 jours (14h00).

Objectifs :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.

Pédagogie :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films.
- Supports de cours, sous forme de livret ou de mémentos.
- Entraînement au QCM tout au long de la formation (base de données mise à disposition).

Evaluation et validation :

- Contrôle des connaissances et des savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM.
- Remise d'une attestation de formation et de compétences (en cas de réussite au QCM) à chacun des participants à l'issue de la formation.

Lieu, dates, tarifs : nous consulter.

PROGRAMME

1. Contexte et réglementation

- Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

2. La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le Guide Technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

3. Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lecture de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité de réseaux.

4. Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux.
- L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux.
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

5. En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommage, responsabilités de l'entreprise.